

Examen professionnel de contremaître maçon/ne

Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)
Association Suisse des Entreprises de Forage et de Sciage du Béton (ASFS)
Infra Suisse
Cadres de la Construction Suisse
Syndicat Unia
Syndicat Syna



Informations

Inscription à l'examen professionnel de contremaître maçon 2021

1. Règlement d'examen et guide

Téléchargeable sous www.entrepreneur.ch/contremaitre

2. Dates

Publication:	avril 2020
Délai d'inscription:	jusqu'au 31 juillet 2020
Décision concernant l'admission:	début octobre 2020
Convocation et programme d'examen:	fin novembre 2020
Examen:	entre le 11 et le 15 janvier 2021 à Tolochenaz
Consultation des épreuves:	fin janvier ou début février 2021
Remise des brevets:	vers la fin avril 2021 à Tolochenaz
Recours / réclamation:	dans un délai de 30 jours après la réception de la décision d'admission resp. des notes

3. Inscription

Désormais, l'inscription se fait en ligne. Vous trouverez le lien sur notre site Internet: www.entrepreneur.ch/contremaitre

Veillez à déposer des copies électroniques de tous les documents requis sur notre plateforme électronique (y compris copies de votre pièce d'identité officielle).

Vous trouvez des autres conseils pour remplir l'inscription électronique dans l'aide-mémoire également disponible sur ce site.

Secrétariat d'examen professionnel de contremaître maçon/ne:
c/o Berufsbildung Schweizerischer Baumeisterverband

Weinbergstrasse 49 • Postfach • 8042 Zürich • téléphone +41 58 360 76 99 • pruefungssekretariat@baumeister.ch